

## Conditions de livraison Simply-Green

Simply Green respecte les conditions HBN (Conditions de vente des pépiniéristes aux Pays-Bas) Cependant certaines conditions de vente et de livraison complémentaires sont applicables aux produits Simply Green.



### Article 2 HBN:

– Toutes modalités et conditions divergentes ne seront déterminées qu’après concertation mutuelle et ne seront valables en tant que complément aux accords (éventuellement déjà convenus) que si confirmées par écrit et signées par les deux parties.

### Article 6 HBN:

- La validité des offres est de 15 jours sous réserve de disponibilité des stocks.

### Article 7 alinéa 2 sub J et Art (alinéa 6 HBN:

– Tous les tarifs mentionnés s’entendent départ pépinière. Cependant Simply Green est en mesure d’organiser l’expédition des produits; les frais de transport seront mentionnés sur l’offre et vous seront facturés.

### Article 8 HBN:

- Tous les tarifs mentionnés dans les offres s’entendent hors T.V.A.

### Article 12, 13 alinéa 4 HBN:

- Simply Green conserve la propriété pleine et entière des produits vendus jusqu'au parfait encaissement du prix intégral. Le transport s'effectue aux risques du client qui en assume tous les frais.

### Article 13 HBN:

- Délai de paiement à 30 jours date de facture. Passé ce délai les factures non payées seront majorées d’une pénalité de 1 % par mois ou par fraction de mois.

- En cas de retard de paiement Simply Green peut remettre le dossier à une agence de recouvrement.

### Article 17 alinéa 4 HBN:

- La responsabilité de fait des produits de Simply Green pour dommages directs se limite dans tous les cas au montant total de la facture.

- Simply Green ne pourra jamais être tenue pour responsable de tous dommages indirects qui pourraient survenir du fait de l'achat des produits.

